

Extrait du Snuipp-FSU Ariège

<https://09.snuipp.fr/spip.php?article2137>

AIDE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ : Le Collectif RASED s'adresse aux recteurs

- Dossiers et outils pratiques - Ecole - RASED - ASH -

Date de mise en ligne : jeudi 17 décembre 2015
Mise à jour le : jeudi 17 décembre 2015

Description :

Alors que la carte scolaire se prépare, le Collectif national RASED écrit à tous les recteurs pour rappeler que « la relance des RASED est un élément incontournable de l'aide aux élèves en difficulté » : créations de postes et départs en formation sont à budgéter dès janvier.

Snuipp-FSU Ariège

Alors que la carte scolaire se prépare, le Collectif national RASED écrit à tous les recteurs pour rappeler que « la relance des RASED est un élément incontournable de l'aide aux élèves en difficulté » : créations de postes et départs en formation sont à budgéter dès janvier.

Le Collectif national RASED*, dont le SNUipp-FSU est membre, s'adresse aux recteurs et rectrices qui préparent la carte scolaire de la rentrée 2016 pour leur rappeler que « la relance des RASED est un élément incontournable de l'aide aux élèves en difficulté. Il y a nécessité à la fois de créer des postes à l'échelle du territoire et d'anticiper les besoins en formation de personnels spécialisés nécessaires au renouvellement des effectifs. »

Sur la feuille de route ministérielle...

La loi d'orientation et de programmation qui fixe l'objectif d'une école inclusive affirme « la volonté de renforcer l'action des RASED dans le cadre d'une programmation de 7000 postes pour l'ensemble des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté ». Dans le cadre des chantiers métiers, le groupe de travail ministériel réaffirmait quant à lui « la place et le rôle des enseignants spécialisés et des psychologues » et « prescrivait une relance des départs en formation et des créations de postes. » Enfin, la circulaire sur les RASED d'août 2014, rappelait « la spécificité et le caractère non substituable du dispositif RASED dans la prise en charge des difficultés durables rencontrées par les élèves ».

...mais une concrétisation peu visible

Si depuis 2012 les effectifs RASED sont stabilisés, le Collectif pointe que « les créations de postes et la relance des départs en formation restent minimes, voire parfois inexistantes, au regard des besoins considérables observés sur le terrain et des fermetures drastiques des années 2008/2012. » La situation étant particulièrement alarmante pour l'option G.

Le Collectif, « bien que conscient des multiples besoins de l'école », demande donc aux recteurs « de redonner aux RASED les moyens de fonctionner pleinement pour assurer leur mission d'aide directe aux élèves en difficulté, de prévention et de ressource auprès des enseignants dans les écoles et les classes. » C'est en effet « une des conditions de la mise en place d'une école réellement inclusive qui inscrit son action au bénéfice de la réussite scolaire pour tous. »

Télécharger :

► [le courrier aux recteurs et rectrices](#)

* Le collectif RASED est constitué par des représentants de l'AFPEN, l'AGSAS, la FNAME, la FCPE, la FNAREN, le SGEN-CFDT, le SE-UNSA, le SNPI-FSU et le SNUipp-FSU